

# Procès Diallo : la De Cock expulsée pour ricanements à l'évocation du massacre de Charlie Hebdo

écrit par Christine Tasin | 29 juin 2018



Chaque jour plus putrides, plus pestilentiels les usurpateurs qui se disent de gauche et contre le racisme.

Le 19 juin dernier, c'était la Diallo et toute sa clique qui étaient à la 17 ème Chambre ( quand on vous dit que le vent tourne, mine de rien...), poursuivis en diffamation par le Maire Socialiste du 20 ème arrondissement, Frédérique Calandra. Quand les loups s'entre-dévorent, ça sent la fin de règne...

Frédérique Calandra avait essuyé une vraie campagne diffamatoire pour avoir annulé, peu après les attentats de Charlie Hebdo, une projection-débat qui devait avoir lieu dans son arrondissement, organisée par son adjointe Emmanuelle Rivier (EELV ). C'est que cette soirée, organisée autour de la sociologue Christine Delphy ( qui avait témoigné à charge au procès de Pierre Cassen et Pascal Hilout en 2012, défendant l'islam et tapant sur ceux qui le critiquent ) donnait aussi la parole à la très controversée Diallo qui avait signé la tribune » « *Pour la liberté d'expression, contre le soutien à*

*Charlie Hebdo* » après l'incendie criminel subi par le journal en 2011. Cerise sur le gâteau, la même Diallo mène depuis 14 ans campagne contre la loi de 2004 contre le voile à l'école...

Il se trouve que, quel hasard, les autres intervenants étaient tous des féministes ayant signé comme Diallo la tribune de 2011... 2 mois après les morts de Charlie Hebdo, ça fait sérieusement désordre. Naturellement, toutes ces braves femmes sont « [intersectionnelles](#) » ( [racialisé](#) ) [et différentialistes...](#);

Et voici notre Maire, Frédérique Calandra, qui se révolte. On a beau être socialiste dans l'âme, trop c'est trop. Elle interdit la soirée...

Scandale, comment ose-t-elle toucher aux icônes du féminisme racialisé Delphy, Diallo... ?

Une campagne énorme est lancée contre elle par son adjointe Rivier et Diallo l'accusant de racisme, elle est accusée d'avoir annulé la soirée parce que raciste, parce que Diallo est noire et musulmane... Et les garces lui reprochent tout et n'importe quoi...

Emmanuelle Rivier menace alors de déclencher une tempête médiatique. Elle a lieu. Dans deux textes relayés sur le web et les réseaux sociaux, le maire du XXe arrondissement est suspecté de censure et de racisme : le texte de Sylvie Tissot professeur de sciences politiques à l'université de Paris VIII, sur le site de son collectif « *Les mots sont importants* », insinue que la décision de censurer Rokhaya Diallo est liée au fait qu'elle est noire et musulmane. Le texte du collectif « *8 mars pour tou.te.s* » renchérit et évoque un climat raciste et xénophobe : dans le XXe arrondissement de Frédérique Calandra, les Roms subiraient un harcèlement policier et il serait interdit aux employés de la mairie de parler arabe.

<https://www.causeur.fr/rokhaya-diallo-calandra-charlie-proces->

[152124](#)

Frédérique Calandra porte plainte pour diffamation, et la voici qui, à la barre de la 17ème Chambre, est obligée de s'expliquer, de se justifier, de démontrer que non, elle n'est pas raciste. Un comble...

Et là le procès se corse. Les racisées ne connaissent ni les usages ni la loi de la République, ou plutôt elles s'en tamponnent éhontément le coquillard :

Dans le public, on reconnaît Madjid Messaoudene – élu FG de Saint-Denis et proche des Indigènes de la République -, des militants d'Act-Up ou encore Thierry Schaffhauser membre du Syndicat du travail sexuel (Strass) : toute la nébuleuse de l'intersectionnalité que le sociologue Eric Fassin, en qualité de témoin, définit doctement devant la Cour. L'intersectionnalité « *prend en compte d'autres rapports de domination* » et croise les discriminations liées au sexe, à la race ou à la classe. On retrouve là ce qui oppose le féminisme universaliste d'une Frédérique Calandra ou d'une Elisabeth Badinter, à celui des indigénistes qui le partitionnent en féminisme blanc et bourgeois, noir, racisé, musulman...

La salle est très réactive : gros éclats de rires quand l'avocate de Frédérique Calandra, Sabrina Goldman, pointe la contradiction entre le racisme supposé de sa cliente et ses engagements au Parti socialiste... Un témoin évoque l'équipe de *Charlie*. Le procureur l'interrompt pour faire sortir de la salle cinq personnes qui ne cessent de ricaner. L'une d'elle arbore un keffieh palestinien multicolore. Un jeune homme quitte l'audience sans se départir de son sourire. L'historienne Laurence De Cock et l'une de ses amies sont également sommées de quitter la salle...

*Quant au massacre de Charlie Hebdo... ça les fait rire :*

*C'est confirmé, le proc de la république a demandé l'expulsion de plusieurs personnes du procès intenté par*

*Frédérique Calandra, dont Laurence de Cock, pour cause de ricanements durant un témoignage sur Charlie. La nouvelle équipe indigéniste d'Act up y était, mangeant des ?...*

– *Fatiha Boudjahlat (@FBoudjahlat) [19 juin 2018](#)*

Et voici que nous retrouvons la donzelle Laurence de Cock, que nous avons habillée pour l'hiver en découvrant les horreurs qu'elle écrit dans les manuels scolaires :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/09/enseignants-a-jeter-dehors-de-leducation-nationale-sebastien-cote-laurence-de-cocq/>

Comment s'étonner que ce soi-disant professeur se comporte comme une gamine hystéro-dingue de 5 ans, sans vergogne, ricanant comme les gauchistes fumeux ont l'habitude de le faire ?

Nous avons pu voir son hystérie, déjà, quand j'avais osé toucher à sa majesté dans l'article évoqué ci-dessus. Elle avait crié au secours, en avait appelé à Blanquer et avait rameuté le ban et l'arrière-ban des gauchistes, et Dieu sait que l'Education nationale en nourrit un sacré paquet :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/23/de-cock-hysterique-jai-revele-ses-manipulations-pour-laver-le-cerveau-de-nos-enfants/>

Ce sont des gens comme de Cock qui, sous Macron, font des manuels scolaires avec une mahonnêteté insigne, qui utilisent leur statut d'enseignant pour manipuler nos enfants et transformer la France en pourrissoir.

Ce sont des gens comme de Cock, hystéro-dingues, qui ne respectent rien ni personne, mais prétendent imposer aux autres leurs phobies, leurs haines, leurs idolâtries, leur dégénérescence.

Que fait une De Cock à l'Education nationale ? Virez-moi ça. Et virez-moi la Diallo de tous les postes honorifiques qu'elle

est parvenue à obtenir parce qu'elle est noire et musulmane et qu'elle terrorise chacun par la menace du procès raciste. Comme elle a essayé de le faire, le 19 juin, pour Frédérique Calandra...

Gageons que les juges ne se seront pas laissé prendre à son jeu et qu'elle sera condamnée, avec ses alter ego....